

**Mise à jour n°32200**

-

**AxiSanté 5**

**AxiAM® 1.40**

-

**Détail des nouveautés et corrections**

## Principales nouveautés pour les utilisateurs AxiSanté 5

### Archivage des dossiers patients

- Les dossiers patients non utilisés depuis une certaine période peuvent être archivés afin d'alléger et d'optimiser la base de données principale. **Attention ! Les dossiers sont archivés dans la base de données "AXI\_Archives.fdb" qui doit être sauvegardée.**

### Enrichissement du module courrier

- Une liaison avec le logiciel Antidote de la société DRUIDE permet de corriger l'orthographe du texte saisi dans le module "Courrier" d'**AxiSanté 5**. Ajout de l'option accessible depuis le menu contextuel (clic droit) ou du bouton présent dans la barre des boutons. Le logiciel Antidote doit au préalable être installé sur le poste.
- La variable "Médecin traitant" est disponible afin de l'ajouter dans les courriers ou les courriers types.

## Principales nouveautés pour les utilisateurs AxiAM® 1.40

### Feuille de soins

- **Simplification de la tarification CCAM** : Possibilité d'appliquer les différentes options (modificateurs, codes associations, remboursement exceptionnel ...) à l'ensemble des actes prescrits (sélection multiple).

### Onglet Télétransmission

- **Journal NOEMIE** : Possibilité de transférer les NOEMIE vers la gestion des recettes uniquement sur la période affichée en haut de la fenêtre "Journal NOEMIE".

# AxiSanté<sup>5</sup>

## Détail des nouveautés et corrections :

### Navigateur

- Les champs "Nom" et "Prénom" sont vidés automatiquement lorsque l'option "Au retour dans le navigateur, vider le navigateur des dossiers patients" est sélectionnée dans les préférences.
- La connexion d'un périphérique USB ne génère plus de message d'erreur si **AxiSanté 5** est ouvert.
- Les dossiers patients non utilisés depuis une certaine période peuvent être archivés afin d'alléger et d'optimiser la base de données principale. L'archivage doit être activé dans Paramètres \ Préférences \ Archives. **Attention ! Les dossiers sont archivés dans la base de données "AXI\_Archives.fdb" qui doit être sauvegardée.** Une liaison entre la base d'Archive et la base de données principale existe afin de pouvoir consulter ou réintégrer le dossier dans la base principale si besoin.

### Volet administratif

- Amélioration de la recherche patient lors de la lecture de la carte Vitale : la recherche se fait aussi sur les informations de la partie haute du volet administratif d'**AxiSanté 5** (nom, prénom et date de naissance).
- Repositionnement du champ "Couverture".

### Gestion des recettes

- Liste des NOEMIE et rapprochement TP :
  - Possibilité d'annuler le rapprochement automatique d'un retour NOEMIE. Fonction présente via un clic droit dans le menu contextuel.
  - La date comptable contenue dans le retour NOEMIE est maintenant prise en compte au lieu de la date du jour.
  - La fonction "Créer une nouvelle recette" peut être utilisée à nouveau.
- Les droits d'accès sur le module "Gestion des recettes" ont été corrigés afin que les recettes ne soient pas visibles si les droits ne sont pas existants.
- La saisie d'une prestation au clavier s'effectue correctement même si des prestations sont présentes dans le paramétrage. Précédemment le curseur se positionnait en début de champ.
- Les fonctions "Modifier la recette" ou "Visualiser la recette" sont désormais correctes.
- Le répertoire de destination des exports est mémorisé afin de permettre la liaison avec le logiciel **AxiCompta**.

- Un module a été créé afin de corriger les recettes soldés mais contenant toujours une diode rouge et un solde. Veuillez contacter le support technique AXILOG® afin d'appliquer ce module.
- Lorsque l'on change le mode de règlement de chèque en espèce, il n'y a plus de message concernant la date d'encaissement.
- Sur des cabinets multi-praticiens certains utilisateurs ne pouvaient pas retransférer un transfert déjà effectué.
- Les recettes TLA sont correctement intégrées lorsqu'il y a un tiers payant et un paiement patient sur une même recette.

### **Vaccins**

- Agrandissement de la zone "Lieu" d'injection afin d'afficher la liste dans sa globalité sans utiliser d'ascenseur.
- Correction des fautes d'orthographe dans la bulle d'aide.

### **Courrier**

- Une liaison avec le logiciel Antidote de la société DRUIDE permet de corriger l'orthographe du texte saisi dans le module courrier d'**AxiSanté 5**. Présence de l'option depuis le menu contextuel (clic droit) ou du bouton présent dans la barre des boutons. Le logiciel Antidote doit être au préalable installé sur le poste.
- La variable médecin traitant est disponible et peut être ajoutée dans les courriers ou les courriers types.
- La rédaction de deux courriers, en même temps, sur le même dossier patient, est désormais possible.

### **Biométrie**

- Changement des termes sur les alertes d'obésité :
  - "Surpoids" remplace le terme "Obésité de degré 1"
  - "Obésité" remplace le terme "Obésité de degré 2"

### **Fusion de dossiers patients**

- Compléments d'informations sur le contenu de chaque dossier patient sélectionné : nombre de consultation, d'ordonnance, de courriers, de FSE ...

## **AxiVisit® / AxiOnkey®**

- Les initiales ne sont plus inversées lors de l'intégration des données saisies dans **AxiVisit®**.
- Les pathologies ne sont plus doublées lors de l'intégration des données réalisées avec **AxiVisit®**.
- Les modifications effectuées, avec **AxiVisit®**, sur un courrier déjà existant dans la base principale, sont bien prises en compte lors de la réintégration des données d'**AxiVisit®** dans le fichier de données principal.
- La synchronisation de certains dossiers patients vus en mode visite, avec le dossier patient de la base de données principale, ne génère plus de message d'erreur et s'effectue correctement.

## **Consultation**

- La suppression d'information dans une consultation d'un dossier patient contenant un mémo, n'affiche plus de message en rapport avec le mémo.

## **Préférences**

- L'option "Liste des correspondant vide par défaut" est à présent fonctionnelle.

## **Volet médical**

- Les traitements ponctuels terminés sont supprimés automatiquement.

## Détail des nouveautés et corrections :

### **Evolutions réglementaires**

- Bénéficiez de la dernière fiche réglementaire 42v3 : actes FHV et FMV ouverts aux spécialités Chirurgie générale (04) et Gynécologie obstétrique et Gynécologie médicale (79).

### **Médecin traitant / Feuille de soins**

- Facturez correctement les actes FPE et MNP en fonction de l'âge de l'enfant.
- Retrouvez la partie mutuelle qui prend en charge le tiers payant, en gestion unique, dans le détail de la facture et dans la recette d'**AxiSanté** 4.
- Lorsqu'une session de remplacement est en cours, si le médecin titulaire est enregistré comme médecin traitant d'un patient, lors de son remplacement, le médecin remplaçant hérite de ce rôle. La situation du Parcours de soins « Médecin traitant » sera proposée automatiquement dans la facture à la place du médecin de substitution.
- A présent seul le numéro de version du produit apparaît dans la barre de titre, soit « **AxiAM** 1.40 - noyau 3.2.6.0 ».
- La modification du siècle de naissance est désormais possible, peu importe la version du logiciel lecteur.
- Lors de la mise à jour d'un dossier patient (icone « ! » devant le nom du patient dans le Navigateur), si l'information à mettre à jour dans le dossier est la qualité du bénéficiaire, son libellé s'affiche correctement.
- Lors d'un tiers-payant, dans le cas où la date de fin de droits AMO est dépassée, le titre du message suivant apparaît : « La date de fin de droits AMO est dépassée ».
- Lors de la création d'une FSE en mode dégradé, si la situation du patient choisie est « Régime réduit soins non couverts », la création de la FSE n'est plus possible.
- Dans le cas d'un tiers-payant CMU complémentaire géré par un organisme référencé (88888888), le message affiché est désormais : « Afin de vous garantir le remboursement de la part complémentaire, veuillez vérifier que les droits sont ouverts à la CMU complémentaire, sur l'attestation papier de votre patient ».
- Après suppression d'un exécutant dans la facture, la zone « Parcours de soins » réapparaît correctement.

- Dans la grille de décision, suite au déchargement de factures TLA, pour les lignes dont le statut est « Ambigu », le bouton « Valider » est inactif tant que l'utilisateur n'a pas choisi « Associer » ou « Créer ».
- Correction de certains tarifs et actes NGAP.
- Correction de l'erreur à la lecture de la CPE lors de la création d'un compte utilisateur CPE.